

**VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 13 septembre 2023**

**Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE**

**n° 8.1.**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Convention de mise à disposition du boulodrome avec l'université polytechnique des Hauts de France (UPHF)**

A l'instar de l'année dernière, M Sylvain Verdière, enseignant d'EPS à l'Université Polytechnique des Hauts de France (UPHF) nous a de nouveau sollicités pour l'utilisation du boulodrome municipal situé dans la salle pétanque-tir à l'arc, rue René Mirland.

En effet il anime depuis l'an dernier un module pétanque pour 25 à 30 de ses étudiants L'Université ne possédant que 2 boulodromes extérieurs, la pratique de l'activité est considérablement compromise spécialement en saison froide en raison des conditions météorologiques.

Aussi à sa demande et sur avis favorable du conseil municipal, le boulodrome municipal sis rue René Mirland au centre polyvalent lui avait été mis à disposition lors de l'année universitaire 2022-2023 les jours de météo défavorable.

Il nous a fait la même demande pour cette année universitaire.

Cette mise à disposition à titre gracieux à l'Université se ferait **les jeudis de 12 h30 à 14 h pour l'année universitaire 2023/2024**

En contrepartie, il incitera ses étudiants à participer à notre bike and run et à notre course de la Rhonelle.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer la convention afférente, sachant que le club de pétanque a émis un avis favorable à ce renouvellement.

Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité,  
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,

Pour extrait conforme,

Thomas PIETTE

Le Maire,

Publiée sur le site internet le : Mardi 7 novembre 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 28 septembre 2023